Commissions administratives paritaires

Identification du SDIS dans le cas d'une CAP unique:

Format retenu:		
□ CAP unique A/B + CAP C		
□ CAP unique A/C + CAP B		
☐ CAP unique B/C + CAP A		
□ CAP unique A/B/C.		
Absence de candidats : □ Oui	□ Non	
<u>-</u>	crits :l de carence à transmettre à la préfecture avant le	 08/12/2022
Candidatures communes : □ Oui	□ Non	
Si OUI, détailler lesquelles :		
*Liste commune n°1 : <u>Nom</u> : <u>Clé de répartition des voix :</u> %	pour le syndicatet% pour le syndicat	
*Liste commune n°2 : Nom: Clé de répartition des voix : %		